

**Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim**  
**COMMUNE de ROMANSWILLER**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire  
le mercredi 10 avril 2013 à 20h00  
sous la présidence de M. BODLENNER Jean-Marie, Maire.

**Membres présents ou représentés :** M. SCHIBLER Bernard, M. DUBOIS Gérard, M. KRIEGER Rémy, M. BALTZER Alain, M. BECKER Bertrand, M. HERMANN Dominique (procuration à M. SCHIBLER Bernard), M. ROUBINET Yannick, Mme ERTZ Aude, M. UNBEKANDT Maurice.

**Membre absent excusé :** néant

**Membre absent non excusé :** 2 : M. WASSER Christian - Mme BERNHARDT Josiane.

**Membres du conseil municipal :**

. Elus : **15** . En fonction : **12** . Présents ou représentés : **10**.

*A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'inscription à l'ordre du jour de deux points complémentaires :*

- *Acquisition de poubelles d'extérieur.*
- *Réaménagement du parking – place de la bibliothèque.*

N°29/2013

Objet : Approbation du procès verbal de la séance du 20 mars 2013.

Le procès verbal de la séance du 20 mars 2013, dont une copie intégrale a été adressée préalablement à chaque conseiller, est approuvé à l'unanimité.

N°30/2013

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Le conseil municipal, vu l'article 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance Mme WALTER Sandrine, Secrétaire de Mairie.

N°31/2013

Objet : Comptes de gestion 2012

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2012 établis par le Comptable de la Trésorerie de Wasselonne.

Les résultats de clôture 2012 s'élèvent à :

- a) pour le budget communal à 1 013 534.64 €
- b) pour le budget du CCAS à 845.21 €.

Ces résultats coïncident avec les excédents dégagés par les comptes administratifs 2012.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve les comptes de gestion de l'exercice 2012 tels qu'énoncés ci-dessus et donne décharge au Comptable du Trésor pour sa gestion durant cet exercice.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Bernard SCHIBLER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Romanswiller (M. le Maire s'étant retiré lors du vote de ce point), après délibération et à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2012 tels que détaillés ci-dessous :

La balance générale s'établit comme suit :

COMMUNE		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice	Section Fonctionnement	745 461.62 €	846 219.78 €	100 758.16 €
	Excédent Fonct. reporté		1 007 773.91 €	1 007 773.91 €
	<i>Ex.global Fonct</i>			<b>1 108 532.07 €</b>
	Section Investissement	201 912.05 €	142 958.94 €	- 58 953.11 €
	Déficit Invest. reporté	36 044.32 €		-36 044.32 €
	<i>Déficit global Invest</i>			<b>-94 997.43 €</b>
TOTAL REALISATIONS		983 417.99 €	1 996 952.63 €	<b>1 013 534.64 €</b>
Restes à réaliser en 2012	Sect Investissement	916 321.58 €	22 300.00 €	- 894 021.58 €
Résultat cumulé	Sect Fonctionnement	745 461.62 €	1 853 993.69 €	1 108 532.07 €
	Sect Investissement	1 154 277.95 €	165 258.94 €	-989 019.01 €
	Total cumulé	1 899 739.57 €	2 019 252.63 €	<b>119 513.06 €</b>

C.C.A.S.	Dépenses	Recettes	Reprises résultats antérieurs	Résultats
Fonctionnement	68.00 €	0.00 €	913.21 €	845.21 €
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Excédent global de clôture</b>				<b>845.21 €</b>

Budget COMMUNE

Vu les résultats du compte administratif 2012 présentant :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de **1 108 532.07 €**,
- un déficit d'investissement de **94 997.43 €**
- et un solde des restes à réaliser d'investissement déficitaire de **894 021.58 €**, soit un excédent de financement de **119 513.06 €**,

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après délibération et à l'unanimité:

- approuve l'affectation d'une somme de **1 013 534.64 €** (1 108 532.07 € – 94 997.43 €) en section de fonctionnement (Article 002 du budget primitif 2013)
- approuve l'affectation d'une somme de **94 997.43 €** en dépenses d'investissement (Article 001 du budget primitif 2013) ainsi que d'une somme de **94 997.43 €** en recettes d'investissement (Article 1068 du budget primitif 2013).

### Budget C.C.A.S

Vu les résultats du compte administratif 2012 présentant un excédent de fonctionnement d'un montant de **845.21 €**, le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après délibération et à l'unanimité, approuve le report de ce solde de **845.21 €** en section de fonctionnement (Article 002 du budget primitif 2013).

### N° 34/2013

Objet : Budgets primitifs 2013.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité, adopte les budgets primitifs 2013 comme suit :

<b>COMMUNE</b>		Dépenses	Recettes
Prévisions de l'exercice	Section Fonctionnement	1 785 026.64 €	1 785 026.64 €
	Section Investissement	227 377.54 €	1 216 396.55 €
	Reports investissement	916 321.58 €	22 300 €
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>1 238 696.55 €</b>	<b>1 238 696.55 €</b>

<b>C.C.A.S.</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	845.21 €	845.21 €

### N° 35/2013

Objet : Budgets primitifs 2013 : Vote des taux d'imposition/Produits.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2013, le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après délibération et à l'unanimité, approuve le maintien des taux communaux d'imposition à leur valeur inchangée depuis 2003.

Le produit fiscal, à taux constants, s'établira ainsi comme suit :

	Bases notifiées 2013	Taux proposés 2013	Produit 2013 attendu EUROS	Produit 2012	Variation produit 2013/2012	Variation 2013/2012 en %
Taxe d'habitation	1 636 000	12.23 %	200 083 €	194 457 €	5 626 €	2.89 %
Foncier bâti	1 122 000	8.44 %	94 697 €	91 827 €	2 870 €	3.12 %
Foncier non bâti	41 200	65.60 %	27 027 €	26 568 €	459 €	1.73 %
CFE	185 900	15.53 %	28 870 €	26 758 €	2 112 €	7.89 %
<b>TOTAL</b>			<b>350 677 €</b>	<b>339 610 €</b>	<b>11 067 €</b>	<b>3.26 %</b>

Dans le cadre du vote du budget 2013, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, définit l'attribution de subventions au titre de l'exercice 2013 comme suit :

	BP 2012	BP 2013
<b>ARTICLE 6574 "AUTRES ORGANISMES - PERS.DROIT PRIVE"</b>		
. Agriculteurs pour insémination artificielle (sur justificatifs produits)	140,00 €	140,00 €
. Ravalement façades (Décisions individuelles à prendre)	2 000,00 €	2 000,00 €
. Centres aérés/ loisirs (Organismes : AGF Wasselonne - Ass.Familiale Mgne Verte - Cap Nature : 3€/j/par enfant/sur décompte détaillé de l'organisme) Réf. CM n°40/2009	1 100,00 €	1 100,00 €
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b>		
Base : forfait 100 €, plus 10 € par jeune de mois 18 ans (delib n° 63/2002 et n°39/2011)		
. Sté de Musique "HARMONIE"	110,00 €	100,00 €
. Sté de Musique "HARMONIE" - ECOLE MUSIQUE	1 350,00 €	1 350,00 €
. Sté de Musique "HARMONIE" (Participations officielles)	230,00 €	230,00 €
. E.S.R. (Football)	550,00 €	520,00 €
. Amicale des Sapeurs-pompier	100,00 €	100,00 €
. Amicale des Sapeurs-pompier (Participations officielles/fêtes)	230,00 €	230,00 €
. Mossig Pétanque Club	100,00 €	100,00 €
. Chorale Catholique	100,00 €	100,00 €
. A.P.P. (Pêche)	180,00 €	180,00 €
. Association "Les Mossigthaler"	100,00 €	120,00 €
. Ass.Arboricole Sous-Coteaux du Schneeberg	100,00 €	100,00 €
. Organisation FETE 13 JUILLET (Ass. Organisatrice)	300,00 €	300,00 €
. Ass. Comité d'Organisation du Messti	100,00 €	100,00 €

. Ass. Comité d'Organisation du Messti	1 500,00 €	1 500,00 €
. Ass. "Spectacles Arts et Loisirs"	620,00 €	580,00 €
. Ass. Cap Nature	100,00 €	100,00 €
. Ass. "ASCL Les Ecureuils"	170,00 €	140,00 €
. Ass. Comité Jumelage de Romanswiller	100,00 €	100,00 €
. Ass. Long Xin Wushu (Kung Fu)	0.00 €	300.00 €
. Ass. Parents Elèves	100,00 €	100,00 €
. Ass. A'Croche Note	550,00 €	610,00 €
. Ass. "Les Amoureux du Lavoir"	300,00 €	A définir ultérieurement
. Coopérative Scolaire Ecole Maternelle (Frais/Fête Musique- Organisation conjointe des 2 écoles) sur décompte détaillé de l'association	150.00 €	150.00 €
. Coopérative Scolaire Ecole Primaire (Projet d'Ecole : à justifier après exécution)	900,00 €	900,00 €
. Coopérative Scolaire Ecole Primaire (Classe de découverte : Dél. CM n°3/2013 : 43 enf. X 11 € x 5 jours)	1755,00 €	2365,00 €
. Coopérative Scolaire Ecole Maternelle (Projet d'Ecole : à justifier après exécution)	600,00 €	600,00 €
<b>sous total</b>	<b>13 635,00 €</b>	<b>14 215,00 €</b>
SOMME NON AFFECTEE (Article 6574)	6 365,00 €	5 785,00 €
<b>TOTAL ARTICLE 6574</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>

N° 37/2013

Objet : Eglise catholique : lancement d'une consultation : intervention sur les cloches.

Considérant un problème de fonctionnement du moteur des cloches de l'Eglise catholique,

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité :

- Charge Monsieur le Maire de solliciter l'établissement d'offres de prix dans le cadre de l'affaire citée en objet et de retenir l'offre la moins disante.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande avec le prestataire retenu.
- Inscrit la dépense correspondante en section d'investissement du BP 2013 à l'article 21318-147 « Edifices culturels ».

N°38/2013

Objet : Acquisition de poubelles d'extérieur.

Considérant la mise en place d'emplacement « sanican » dans diverses rues de Romanswiller,

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de 5 poubelles métalliques à installer à proximité de ces emplacements « sanican » auprès de la société vedif collectivités pour un montant HT de 350.00 €.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande avec cette société.
- Inscrit la dépense correspondante en section d'investissement du BP 2013 à l'article 2158 « Autres installations, matériels et outillages techniques ».

N°39/2013

Objet : Réaménagement du parking – place de la bibliothèque.

Considérant les problématiques de sécurité liées à l'aménagement actuel du parking sis place de la bibliothèque à Romanswiller,

Considérant qu'il serait pertinent de rehausser cet espace afin de disposer d'une superficie plus importante de la place pouvant notamment être utilisée lors de fêtes et manifestations publiques, tout en conservant des places de stationnement,

Considérant l'offre de prix établie par les établissements RAUSCHER d'Adamswiller en date du 9 avril 2013 relative à l'affaire citée en objet pour un montant HT de 2640.00 €,

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité:

- Approuve l'offre de prix établie par les établissements RAUSCHER dans le cadre de l'affaire citée en objet pour un montant HT de 2640.00 €.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande avec cette société.
- Inscrit la dépense correspondante en section d'investissement du BP 2013 à l'article 2151-159 « travaux de sécurisation routière et aménagements divers ».

N° 40/2013

Objet : Divers.

- Commission de travail : jeudi 11 avril 2013 à 18h en Mairie de Romanswiller.
- Invitation à la soirée tartes flambées / pizzas organisée par la paroisse protestante le samedi 13 avril 2013 dès 17h – salle Vogésia.
- Demande de versement d'une subvention exceptionnelle formulée par l'association « CAP NATURE » : ce point sera débattu lors d'une prochaine séance de conseil.
- Travaux à prévoir au cimetière (réfection des bordurettes jouxtant les allées et mise en place de gouttières sur le bâtiment abritant le columbarium.)

\*\*\*\*\*

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés et aucun des membres ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance.

Le présent document est certifié affiché conformément aux exigences de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi de l'article L. 5211-1.

Le Maire  
J-M. BODLENNER